

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES VOSGES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SERECOURT

Séance du vendredi 21 septembre 2018

Date de la convocation: 17/09/2018

Membres en exercice :
11

L'an deux mille dix-huit et le vingt-et-un septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Claude TRIDON,
Présents : Jean-Claude TRIDON, Gilles TRIDON, Yves PIARDET, Jerome LORRAIN, Marie-Pierre LORRAIN, Annick MARCHAND, Gerard BOITEUX, Christiane BARTHELEMY, Anthony TRIDON

Votants : 9

Représenté(s) :

Excusé(s) : Paulette LAAGE

Absent(s) : Francis RICHARD

Secrétaire de séance : Marie-Pierre LORRAIN

34_2018 - Objet : PROJET PARC EOLIEN

Monsieur le Maire présente pour délibération au conseil municipal, un projet de parc éolien porté par la société VENT d'EST. Celle-ci souhaite réaliser des études sur la faisabilité de l'implantation d'un parc éolien sur la commune de SERECOURT et les communes avoisinantes.

Le conseil municipal au regard des informations transmises par la société VENT d'EST et des échanges entretenus avec celle-ci, à l'unanimité, donne un avis favorable quant à la réalisation des études de faisabilité pour l'implantation d'un parc éolien par cette société.

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,

